86e ANNÉE n° 2080 Paraît le Samedi Samedi 3 Mai 1986

EXCLU DU PRÊT

SISTERON-JOURNAL

Carrefour Durance ~ Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

Adresse Postale : Mairie de Sisteron - tél. 64.34.96 04200 - SISTERON
Directeur Responsable de la Publication : *Gérard SEGOND*

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LE NUMERO 2,50 F
Abonnement 1 AN 125 F
LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
changement d'adresse . joindre 10 F

= TARIF DES ANNONCES =
la ligne
Annonces légales : 14,50 F.H.T.
Petites annonces : 10,00 F. TTC
voir grille en dernière page
Publicité consulter notre tarif

PERMANENCES
tous les mardis et mercredis de 10 heures à 12 heures à notre bureau du Tivoli.

LES TRACTEES DES PETITS ESPACES

Avec leur bac optionnel, les tondeuses EUROtondor tractées 46 cm tondent impeccablement et ramassent toute l'herbe dans la foulée. Intégralement. Outils WOLF, tranquille longtemps.

Outils WOLF

Chez votre Conseiller Officiel :

Ets JULIEN & Fils — Matériels Agricoles
Proviou Sud ★ 04200 SISTERON ★ Téléphone : 92.61.12.07

OP 4/86

★ A PROPOS ★ DE GARE ROUTIÈRE

A l'occasion de l'assemblée générale du Syndicat des Usagers des Transports des Alpes de Haute-Provence, ce groupe et les Verts ont mené une réflexion commune sur le problème des gares routières et des correspondances rail-routes.

En premier lieu a été examiné le cas de la gare routière de Sisteron.
Il a tout d'abord été regretté que les associations d'usagers n'ont pas été consultées, et que le Conseil Municipal de Sisteron ait pratiquement été mis devant le fait accompli ? Sans vouloir nous attarder sur le parti architectural retenu, nous avons cependant essayé de dégager, à postériori, les avantages et les inconvénients d'un tel édifice pour les usagers des transports publics.

L'avantage principal serait apporté par le regroupement en un point unique des arrêts des huit différentes compagnies routières desservant Sisteron, à condition toutefois que toutes ces sociétés acceptent ce transfert... et leur quotepart des frais de fonctionnement... Les usagers pourraient alors trouver tous renseignements, billets, colis, etc. en un point unique et on peut souhaiter que les transporteurs s'entendront pour assurer une ouverture la plus large possible de cette gare. Cela devait également faciliter les correspondances entre cars, pour autant que les horaires les rendent possibles.

En bref, les utilisateurs des transports publics, soit par obligation parce qu'ils ne peuvent conduire, soit par choix parce qu'ils y trouvent meilleur compte, seront un peu moins défavorisés et cela mérite d'être souligné.

Nous reprocherons en revanche son éloignement relatif de la gare SNCF. Dans les toutes prochaines années, la ligne SNCF du Val de Durance va voir son attractivité considérablement accrue, à la suite des travaux en cours pour l'accroissement des vitesses et du confort des trains. La durée du trajet Sisteron - Marseille devrait être ainsi ramenée de 2 h 05 à 1 h 45 en 1987. Il est donc navrant que la construction de cette nouvelle gare routière n'ait pas été mise à profit pour rapprocher les deux modes de transport public. Le peu de distance entre la gare SNCF et le centre ville et la disponibilité de terrains SNCF auraient pu rendre un compromis possible. Il est encore une fois regrettable que les associations n'aient pas été consultées pour ce projet.

Cet inconvénient pourrait cependant être limité en créant un point d'arrêt secondaire pour les cars, sur la route nationale au droit de la gare SNCF. Ce point d'arrêt, convenablement signalé, serait desservi à la demande par tous les services de car, soit avant, soit après la gare routière.

D'un point de vue plus général, si la construction de gares routières est utile à la promotion des transports publics, elle ne saurait en constituer l'unique élément, voire l'unique alibi. Si l'on assiste à la fin de l'éparpillement des points d'arrêt (rappelons qu'à Manosque, où n'existe pas de gare routière, il y en a actuellement 5), ce n'est pas pour autant que les services s'accroissent et s'améliorent et que la concurrence fait place à la complémentarité et à la continuité du transport. Il serait enfin grandement souhaitable que des investissements à long terme comme celui d'une gare routière fassent l'objet au préalable d'un minimum de concertation.

SNUT, Rue Grande - Mane
Les Verts
268, Av. Moulin - Sisteron

LOGINTER

« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

SISTERON CENTRE dans imm. ancien dominant lac, appart. T4 en 2 niveaux, grande remise, cave, beau jardin clos attenant 190 m² idéal prêt PAP ou conventionné. **200.000 F**

CHATEAUNEUF VAL ST DONAT CENTRE maison pierres 6 pièces, habitables immédiatement, chauffage électrique, dépendance, cour, 300 m². **380.000 F**

SISTERON à deux pas du centre au 1er et dernier étage, imm. ancien bon état, très joli duplex, 3 pièces, cheminée, poutres, superbe vue sur lac, habitable immédiat. **185.000 F**

CHATEAUNEUF VAL ST DONAT CENTRE bâtiment pierres apparente, à aménager entièrement, poss. 160 m², jolie cour, 120 m² avec clôture, garage. **130.000 F**

Entre SISTERON et VOLONNE dans petit village, maison ancienne restaurée, bien située sur place centrale, séjour, avec coin cuisine, cheminée, 1 chambre, salle d'eau et W.C., belle cave voutée. **150.000 F**

SISTERON centre rue Saunerie appt. en duplex 70 m² entier, restauré, style chalet, poutres cheminée, chauff. électrique tr. agréable, idéal jeunes. **200.000 F**

SUPER SISTERON villa T3 sur 1800 m² terrain 75 m² habitable + **poss. aménager appart.** au rez de chaussée, chauf. électrique, garage, expo sud. **580.000 F**

SISTERON à deux pas du centre, maison ancienne habitable sans confort, beau grenier, grande remise. Poss. créer joli T3 avec mezzanine, idéal placement. **85.000 F**

PEIPIN bien située sur 800 m² terrain villa récente T4 garage, quelques finitions reste à faire. Poss. reprise PAP frais achat réduit. Urgent **400.000 F**

VALLEE DU JABRON sortie hameau, sur 1700 m² terrain, ferme de caractère à restaurer, 4 pièces habitables, sans confort. Nombreuses dépendances, bergerie voutée, hangar, soleil, vue exceptionnelle. **300.000 F**

CHATEAUNEUF VAL ST DONAT cœur campagne dans cité splendide dominant vallée sur 1500 m², aménagé, clos villa T3, T4, de 15 ans + bâtiment indépendant 20 m² + garage, vue exceptionnelle, calme, sans voisin immédiat, **475.000 F**

SISTERON petit immeuble dans immeuble entièrement restauré 2 appart. idéal placement rez de chaussée, petit T1 **85.000 F**

PEIPIN, Centre village, jolie maison anciennes pierres, 2 grandes pièces, cabinet toilette, grenier aménageable, belle cave voutée, terrasse, vue sur village et vallée, jardin 244 m², **225.000 F**

Choix important maisons campagnes - départements 04, 05, 26
Téléphone : 92.61.14.18
26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

En raison des fêtes du 1er et du 8 mai, la rédaction du Sisteron-Journal invite les annonceurs, associations, etc ... à remettre les copies le mardi soir **au plus tard.**

DIGNE- LES- BAINS

Stade VALADIER

★★★

Samedi 3 et Dimanche 4 Mai

3e Tournoi International
• DE RUGBY A 7 •

avec la participation des équipes
Ecosse - Italie - Angleterre

= = CLUBS RÉGIONAUX = =
et quelques équipes de 1er Division Nationale

Entrée Gratuite

© VILLE DE SISTERON

BLOC - NOTES

DIMANCHE 4 MAI ET LUNDI 5 MAI

- **MÉDECIN**
  Docteur MONDIELLI, 04.05
  Avenue du Gand,
  Tél. 92.61.21.16
  Tél. domicile 92.61.14.55
  Tél. cabinet 92.61.02.18
  Monsieur CASTEL, 08.05
  Im. le Cabridens, Av Paul arène
  Tél. : 92.61.02.18
  Tél. : 92.61.14.55
  04200 SISTERON

PHARMACIE
04.05, 08.05, M. COMBAS
Les Arcades,
Tél. 92.61.00.19
04200 SISTERON

- **INFIRMIER**
  04.05, 08.05 M. KREITZ
  119, Rue de Provence
  Tél. 92.61.14.74
  Tél. Dom. 92.61.18.67
  04200 SISTERON
- **POMPIERS**
  Tél. 18, ou 92.61.00.33
  ou 92.61.09.49
- **GENDARMERIE,** 92.61.00.33
- **MAIRIE,** Tél. 92.61.00.37
- **POLICE-SECOURS,** Tél. 17
- **AMBULANCES**
  VOLPE, Place du Dr Robert
  Tél. 92.61.09.49
- **CENTRE HOSPITALIER**
  SISTERON - Tél. 92.61.00.52
  Toutes urgences médicales, chirurgicales, obstétricales.
- **BOULANGERIES**
  ouvertes le lundi
  MARTIN - Rue Saunerie
  FOUCHER - Rue Mercerie
  JACQUIER - Place de l'horloge
  ANTELME - Les plantiers
- **BOUCHERIES**
  ouvertes le lundi
  AUDIBERT Briançon gérant
  46, rue Droite. Tél. 92.61.00.44
  RICHAUD-RULLAN
  Rue Saunerie
- **CRÉMERIE CLÉMENT**
  ouverte dimanche matin,
  Fermé le lundi
- **BUREAU DE L'HABITAT**
  ouvert au public mercredi
  de 9 h à 12 h - de 14 h à 17 h
- **CINÉMAS REX 1 et 2**
  programmes au 92.61.36.20
  sur répondeur téléphonique

CROIX ROUGE FRANÇAISE

+*+*+*+*+*+*+*+*+

Le comité local de la C.R.F. de Sisteron et du Sisteronais communique :

Appel à la générosité : La quête annuelle de la Croix-Rouge sera faite durant le week-end des 3 & 4 mai, et les équipes de quêteurs chargés de recueillir les dons seront titulaires d'une carte nominative. Le produit de cette quête sera réservé en majeure partie à l'équipement sanitaire du fourgon que nous venons d'acquérir, et qui complétera en cas d'urgence le parc existant dans les communes de notre secteur. Merci par avance de votre générosité.

Braderie de vêtements : Dans notre vestiaire des Combes à Sisteron, chaque lundi de 14 h à 16 h, un grand choix de vêtements en excellent état sera bradé pour des prix modiques ; ce qui peut permettre à des familles modestes ou en difficulté de se vêtir à bon compte__

Tout en faisant de bonnes affaires, vous aiderez la Croix Rouge à aider les autres, à accroître ses activités.

Appel à bénévoles : L'extention de nos activités nous amène à renouveler un appel pour le recrutement de bénévoles, tant pour la région de Sisteron, que pour celle de Château-Arnoux Saint-Auban, où nous souhaitons nous implanter plus efficacement et créer une section locale. Nous recherchons notamment quelques bonnes volontés pour s'occuper de «Jeunesse Croix rouge» «Accueil Secrétariat», «Equipiers Secouristes», «Conducteur fourgon»... etc. Vous qui disposez d'un peu de temps, et qui souhaitez vous rendre utile, ou vous placer au service des autres, faîtes-vous connaître en téléphonant au 92.61.03.16.

UN ADJOINT AUX FINANCES A LA HAUTEUR !

«»«»«»«»«»«»«»«»«»«»

Photo R. BRIOIS : M. CAPEAU à gauche félicité par M. SPAGNOU

M. Auguste CAPEAU Adjoint aux finances auprès de M. Daniel SPAGNOU Maire de Sisteron, est vraiment un adjoint à la hauteur car ses exploits dans le domaine «des chiffres et des lettres» entre les communes de DIGNE, AIGLUN et SISTERON représentées chacune par leur club, a laissé les autres concurrents à plusieurs longueurs.

Moins à l'aise dans la catégorie «lettres$, M. Auguste CAPEAU a remporté les individuels devant le dignois VITALIS.

M. SPAGNOU présent à la finale a remis lui-même la coupe à M. CAPEAU tout en lui adressant ses félicitations.

LA VALEUR N'ATTEND PAS...

=«»=«»=«»=«»=

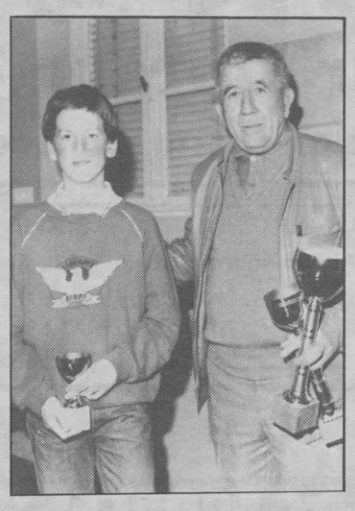

Photo R. BRIOIS : Bertrand ALLUIS félicité par M. CAPEAU

Le Tournoi Inter-villes des Chiffres et des Lettres entre DIGNE, AIGLUN, et SISTERON a permis de découvrir de jeunes talents et notamment un sisteronais Bertrand ALLUIS 12 ans qui a démontré en la circonstance de grandes capacités.

2e avec 366 points derrière le dignois Arnaud DEVES 388 points, Bertrand ALLUIS peut prétendre dans quelques années rivaliser avec les plus grands et peut-être arriver sur le plateau de l'émission télévisée et à la finale de Monte Carlo.

Il fut félicité en fin de rencontre par un autre sisteronais très brillant M. Auguste CAPEAU qui remporta la catégorie seniors.

Bravo Bertrand ALLUIS et continue dans cette voie.

REMERCIEMENTS

++++++++++

SISTERON

Monsieur et Madame Albert ANDRÉ leurs enfants et petits enfants ;
Madame Veuve Roselyne GIRAUD et ses enfants ;
Les familles BOY, RENOUX Louis, CAPEAU, ANDRÉ ;
Parents et Alliés très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Adrien BOY

remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

FOYER-CLUB DES CAPUCINS

★==★★==★

DIMANCHE 4 MAI : GRANDE EXPOSITION - VENTE DE 10 H A 12 H ET DE 14 H A 17 H

Un petit détour par les Capucins : venez découvrir et admirer les magnifiques objets exposés à la Vente, vous pourrez satisfaire votre gourmandise au rayon «patisserie Maison», n'oubliez pas, DIMANCHE 4 MAI, nous vous attendons nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.

DISCOURS PRONONCÉ POUR LA MÉDAILLE DU TRAVAIL DE M. PAU

!•!

A en croire VOLTAIRE, le travail a une triple vertu, celle de nous éloigner de trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin. Mais en ce qui vous concerne cher Monsieur PAU le travail a ajouté une quatrième vertu la fidélité à une entreprise, aussi je suis flatté et honoré d'avoir pû assister ce soir à une triple récompense, puis chose très rare, en même temps vous sont remises les Médailles d'Argent, d'Or et de Grand Or. Merci Monsieur BUISSON de m'avoir convié et d'avoir organisé cette manifestation de sympathie.

Cher Monsieur PAU, vous faites partie en effet de cette catégorie d'hommes pour qui le travail, loin d'être une contrainte, un moyen de vivre, est essentiellement une raison de vivre, le lieu où vos capacités personnelles peuvent s'épanouir pleinement, où vos paroles, vos actes, en un mot vos initiatives sont tout entières tendues vers un même objectif, obtenir le meilleur résultat, encore et toujours : améliorer. C'est d'ailleurs cette obstination, jointe à vos compétences techniques, qui vous ont valu de grimper si rapidement dans la hierarchie de la maison Buisson. Par votre travail, vous vous êtes donné vous-même les chances de la réussite.

Entré dans cette entreprise, il y a maintenant 38 ans vous avez su acquérir une qualification qui vous permet d'être reconnu aujourd'hui par la Direction et par vos collègues comme un des plus compétents. Toute une vie de travail dans la même entreprise n'est-ce pas la preuve qu'il y a de bons patrons et de bons ouvriers.

Par cette médaille, c'est donc bien à votre sens de responsabilité, à votre esprit d'initiative que, au-delà de ma personne, la collectivité tient à témoigner sa reconnaissance. Et si elle le fait, c'est que la communauté toute entière que je représente a le sentiment d'avoir contacté une sorte de cette morale à l'égard des personnes, qui comme vous, ont consacré une partie de leur vie à oeuvrer pour le bien public aussi bien dans les Associations qu'au Conseil Municipal où j'ai le plaisir de travailler avec vous. Car la prospérité de tous on a trop tendance à l'oublier est faite du travail de chacun. Et c'est l'addition des initiatives individuelles, aussi minimes soient elles qui assurent le progrès de la société dans son ensemble.

D'ailleurs j'imagine que ce soir, vos enfants en voyant cette triple médaille seront, non seulement fiers-et légitivement-mais qu'ils auront également à coeur de vous ressembler en décrochant eux aussi leur place au tableau d'honneur. Mais les connaissant je sais qu'ils sont de la même trame que vous et qu'ils sauront suivre la voie que vous leur avez tracée. Tout votre passé, toutes vos actions confirment à quel point vous êtes digne de l'honneur qui vous a été décerné. Pour marquer cet événement, au nom du Conseil Municipal, je vous remets ce cadeau, gage de notre estime et de notre reconnaissance.

FOYER CLUB DES CAPUCINS

★★=★★=★★=★★=★★=

PROGRAMME DU MOIS DE MAI 1986

★★★ DIMANCHE 4 MAI ★★★
Exposition vente de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le Foyer des Capucins vous remercie par avance de votre visite

★★★ JEUDI 8 MAI ★★★
ASCENSION & ARMISTICE. LE CLUB SERA FERMÉ

★★★ MARDI 13 MAI ★★★
A 14 h 30 vidéo film «CROQUE LA VIE» de J. Charles TACHELLE. Excellent film français. Ironie, amertume et tendresse. Un miroir que le cinéaste présente aux gens, dans l'espoir qu'ils s'y reconnaissent.

★★★ VENREDI 16 MAI ★★★
Dès 14 h. Rencontre de scrabble avec Mme BLANC.

★★★ DIMANCHE 18 et LUNDI 19 MAI ★★★
PENTECÔTE. LE CLUB SERA FERMÉ

★★★ MARDI 20 MAI ★★★
A 14 h 30. Mardi musical. La chanson française de 1900 à 1920.

★★★ VENDREDI 23 MAI ★★★
Dès 14 h dernière rencontre de scrabble avec Mme BLANC.

★★★ MARDI 27 MAI ★★★
Dès 14 h, réunion du Bureau. A 15 h commission-programme. A 16 h réunion des animatrices. (Préparation du 10e anniversaire du club).

- DIX ANNÉES AU FOYER DES CAPUCINS -
★★★ JEUDI 29 MAI ★★★
Dès 14 h 30 projection de films souvenirs (M. Briançon)

★★★ VENDREDI 30 MAI ★★★
A 18 h, présentation et exposition de nos dix années d'activité. Apéritif d'honneur. Le club sera fermé jusqu'à 18 h.

ACTIVITÉS HABITUELLES DU CLUB

Tous les lundis : de 8 h 50 à 9 h 50 Gymnastique
de 14 à 16 h bibliothèque
de 14 à 16 h 30 répétition du groupe spectacle
de 17 à 18 h conversation provençale
de 18 à 19 h chorale.

Tous les jeudis : de 8 h 50 à 9 h 50 gymnastique
de 14 à 17 h Atelier
de 17 h 30 à 18 h 30 Yoga

Dès le 1er Juin le foyer passe à son rythme d'été. Il sera ouvert les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 15 h à 18 h.

© VILLE DE SISTERON

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 AVRIL 1986

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs BREMOND, MALGAT, CHASTEL, JULIEN, REYNAUD P., CAPEAU, BRUNET, LEMOINE, LAGARDE, SCHWARZ, TRABUC, DUMAS, ROMAN, BOURLIER, MOUCHEZ, GIRAUD, REYNAUD, LARGILLIER, DURAND, CASTEL, RIBES, ROLLAND Y., ROLLAND M., PAU.

ABSENTS EXCUSÉS : MM. TEMPLIER, CHEILLAN

ABSENTS : M. QUEYREL, Mlle ROBERT.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. PAGLIANO SGM, Mme RICHAUD Agent Principal, Mlle LEONE Secrétaire.

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire donne lecture à l'assemblée de la carte de remerciements de M. le Directeur des Services Fiscaux qui vient d'être nommé dans l'Ordre National du Mérite.

Madame REYNAUD Paulette est élue secrétaire de séance, elle donne lecture du dernier procès verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Ensuite, Monsieur le Maire fait part des procurations : M. TEMPLIER à M. REYNAUD C., M. CHEILLAN à M. CASTEL.

Monsieur le Maire fait part des comptes rendus des dernières réunions :

- le 3 mars 1986, Réunion au sujet de l'abattoir sur le problème des locaux sociaux et de l'agrandissement de la chaîne.
- le 11 mars 1986, Réunion au sujet des élections législatives et régionales.
- Le 15 mars 1986 : Réunion du Conseil d'Administration de l'Ecole de Musique
- le 17 mars 1986 : Réunion au sujet des monuments historiques sous la présidence de M. le Sous-Préfet.
- le 19 mars 1986 : Réunion de la commission des travaux et d'urbanisme
- le 20 mars 1986 : Réunion de l'Office Municipal de la Culture
- le 26 mars 1986 : Réunion du Personnel féminin du Restaurant Scolaire.
- le 3 avril 1986 : Réunion de la Commission Municipale des Affaires Scolaires.

Pour Information : M. Le Maire donne connaissance de l'arrêté préfectoral n° 86.742 autorisant la société SAPCHIM à établir et exploiter un dépôt de Phosgène. Il donne connaissance d'un courrier du Conseil Général par lequel il est demandé à la Commune de reverser les subventions pour créations d'emplois sur la zone de Météline.

ORDRE DU JOUR

• QUESTION 1 : SOLECO, Avenant n° 2

M. le Maire indique au Conseil que suite aux travaux d'économie d'énergie qui ont été entrepris dans le cadre du chauffage des bâtiments communaux, il y a lieu de modifier à compter du 1/9/85 le coût du poste P1 par un avenant n° 2 à la convention signée entre la Commune et la société SOLECO en date du 16/7/81. Il demande donc au Conseil l'autorisation de signer ledit avenant.

Accord du Conseil à l'unanimité.

• QUESTION 2 : Affaire GARDIOL CHANTEREINE :

M. le Maire rappelle au Conseil qu'un compromis de vente du bâtiment Chantereine avait été signé en date du 13/11/81 avec l'entreprise Gardiol par l'ancienne municipalité.

La municipalité actuelle ayant décidé de ne plus vendre ce bâtiment mais de le conserver dans son patrimoine, il y a lieu, suite à la non exécution du compromis, d'indemniser l'entreprise Gardiol pour les frais qu'elle avait engagé en vue de l'obtention du Permis de Construire. Il demande donc au Conseil de donner son avis sur le paiement des frais à l'Entreprise Gardiol et l'autorisation de signer toute pièce relative à cette affaire.

Accord du Conseil à l'unanimité.

• QUESTION 3 : Adhésion VIDEOSOL

M. le Maire rappelle au Conseil la création de l'association VIDEOSOL (association pour la production audiovisuelle des Alpes de Hte Provence) par le Conseil Général et lui demande son avis pour y adhérer. A l'unanimité le Conseil décide d'adhérer à cette nouvelle association.

• QUESTION 4 : Fonds départemental de la taxe professionnelle (année 1985)

M. le Maire fait part au Conseil du courrier qui lui a été adressé par le Président du Conseil Général au sujet des dotations attribuées aux communes concernées par l'usine hydro-électrique de Salignac.

Il précise qu'une dotation de 238 453 Francs a été attribuée à la ville de Sisteron pour une 1e tranche de travaux d'aménagement des terrains envasés en créant une digue de protection et qu'il est demandé au Conseil de faire connaitre son accord.

A l'unanimité, le Conseil donne son accord à la proposition de dotation.

• QUESTION 5 : Demande d'autorisation de mise en exploitation de carrières par Monsieur Jean-Jacques MICHEL.

M. le Maire rappelle au Conseil le projet d'exploitation d'une carrière dans le lit du Buëch sur le territoire des communes de RIBIERS et SISTERON, au compte de M. MICHEL J-Jacques, associé gérant de l'entreprise de travaux publics MICHEL et Cie, et l'enquête relative à ce projet. Il rend compte des conclusions de l'enquête et demande au Conseil de se prononcer sur les résultats de l'enquête publique.

A l'unanimité il est donné un avis favorable à la réalisation du projet et aux conclusions de l'enquête.

• QUESTION 6 : Camping Municipal Tarifs 1986 :

M. le Maire informe le Conseil qu'à compter du 1er avril 1986, les tarifs du Camping de la Baume sont appliqués TVA incluse au taux réduit de 7 % ce qui représente une augmentation de 2,5 % par rapport à l'année 1985. Il demande l'avis du Conseil sur ce nouveau tarif.

Ce dernier est accepté à l'unanimité.

• QUESTION 7 : Affaires diverses

*** Exonération de la taxe professionnelle pendant 2 ans pour les nouvelles entreprises créées sur le territoire de la commune de Sisteron :**

M. le Maire indique au Conseil qu'il y aurait lieu, pour favoriser l'installation de nouvelles entreprises à Sisteron créatrices d'emploi, de prendre la décision d'exonérer de la taxe professionnelle pendant deux ans, conformément à l'article 1464 B du code général des impôts, toute entreprise créée sur le territoire de la Commune remplissant les conditions requises. Il demande l'avis du Conseil.

Ce dernier décide à l'unanimité d'appliquer le nouveau système d'exonération.

*** Entreprises de spectacles cinématographiques : Exonération partielle de la taxe professionnelle**

M. le Maire rappelle à l'assemblée que l'article 104 de la loi n° 83.1179 du 29/12/83, portant loi de finances pour 1984, laisse aux communes la possibilité d'exonérer partiellement dans la limite de 50 % les entreprises de spectacles cinématographiques qui remplissent les conditions pour bénéficier de cette exonération, à savoir :

- moins de 1200 entrées et moins de 20 000 F de recettes en moyenne hebdomadaire pour les communes n'excédant pas 70 000 habitants.

Il demande au Conseil son avis sur cette question. A l'unanimité, il décide d'exonérer de la taxe professionnelle à raison de 50 % lesdites entreprises remplissant les conditions ci-dessus.

*** Acquisitions terrains - Aménagement virage Avenue Jean des Figues :**

M. le Maire fait part au Conseil que Messieurs PASTOR Emilien et THOMET ont accepté de céder à la Commune les parcelles de terrain leur appartenant, nécessaires à l'élargissement du virage de l'Avenue Jean des Figues. Il informe l'assemblée que M. THOMET cède son terrain au franc symbolique et au nom du Conseil le remercie. Il demande alors l'avis du Conseil sur ces acquisitions.

Accord du Conseil à l'unanimité.

*** Elargissement Rue des Jardins Acquisition terrain M. AMIC Gaston**

M. le Maire informe le Conseil que M. AMIC Gaston a accepté de céder à la commune les 92 m² environ de la parcelle de terrain lui appartenant, nécessaires à l'élargissement de la rue des Jardins, au prix des domaines étant entendu que 78 m² sur les 92 seront cédés gratuitement conformément au permis de construire délivré à M. AMIC qui prévoit une cession gratuite de 10 % de la surface du terrain pour élargissement de la voie. M. le Maire demande au Conseil de se prononcer sur cette acquisition.

Accord du Conseil à l'unanimité.

*** Cathédrale : remise en état de l'escalier d'accès à la Chapelle Haute**

M. le Maire informe le Conseil du projet de réfection de l'accès au clocher et à la chapelle haute de la cathédrale établi par les Services des Monuments Historiques ainsi que son montage financier. Une aide de l'Etat permettrait la remise en état dudit escalier, pour ce faire il convient de passer une convention. C'est pourquoi M. le Maire demande au Conseil de se prononcer.

Accord du Conseil à l'unanimité.

*** Eglise Saint-Marcel**

En premier lieu M. le Maire félicite en son nom personnel et au nom du Conseil Municipal Madame NEVIERE, Présidente de l'Association des amis de la Chapelle Saint-Marcel, M. BOURLIER, Conseiller Municipal, Vice-Président de cette association, et les membres du Conseil d'Administration pour le remarquable travail qu'ils effectuent depuis un an quant à la restauration de la Chapelle St-Marcel.

Il informe l'assemblée que cette année à l'occasion de la fête du 1er mai à la Baume, la messe sera célébrée à la Chapelle Saint-Marcel. Puis, M. le Maire rappelle le dossier en cours concernant l'étude et les travaux à réaliser sur la chapelle. Pour ce faire, une aide de l'Etat et du Département permettrait la réalisation d'une grosse partie de travaux, c'est pourquoi il demande à l'assemblée, l'autorisation de solliciter une subvention auprès du Département et de l'Etat pour un montant de travaux de 300 000 F.

Accord du Conseil à l'unanimité.

*** Consolidation du Clocher de l'Eglise Saint-Dominique :**

M. le Maire rappelle au Conseil le projet de consolidation du Clocher de l'Eglise St Dominique ainsi que le montage financier de ce dossier. Il demande au Conseil l'autorisation de solliciter du Conseil Général une subvention s'élevant à 25 % du montant total de l'opération estimée à 500 000 F.

Accord du Conseil à l'unanimité.

*** O.P.A.H. - Avenant à la convention Etat-Commune :**

M. le Maire rappelle à l'assemblée les termes de la convention passée avec l'Etat concernant l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.).

Devant le succès rencontré par cette entreprise, il s'avère nécessaire d'obtenir des crédits supplémentaires de la part de l'ANAH. Pour cela, il convient de signer un avenant à la convention passée avec l'Etat pour l'augmentation des crédits de l'A.N.A.H. au titre de l'O.P.A.H.

M. le Maire demande l'avis du Conseil. Ce dernier donne son accord à l'unanimité.

*** Concours d'urbanisme «Les Marres»**

M. le Maire rappelle au Conseil la délibération du 14 novembre 1985 qui approuvait le programme du concours d'urbanisme de la zone des «Marres». Le Jury du concours s'est réuni les 5 et 19 février. A l'issue de ses délibérations, le projet retenu est celui présenté à l'Assemblée. A cet effet, M. le Maire donne lecture au Conseil du compte-rendu de la réunion du jury. M. le Maire informe le Conseil que le projet sera présenté pendant plusieurs jours au public, en un premier temps aux habitants du quartier, puis à tous les habitants de Sisteron. Il précise que le coût n'est pas encore évalué car des études de zone NA restent encore à faire.

*** Commission de révision des listes électorales à la Chambre des Métiers :**

M. le Maire expose au Conseil, que, conformément aux dispositions de l'article 4 du décret n° 68.47 du 13/1/68, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation d'un chef d'entreprise et d'un compagnon appelés à faire partie de la commission de révision des listes électorales à la Chambre des Métiers.

Sont désignés à l'unanimité :

- M. PERRONE Marcel en qualité de chef d'entreprise.
- et M. PAU Gilbert en qualité de compagnon

*** Association «Roc et Falaise» :**

M. le Maire fait part au Conseil du courrier qui lui a été adressé par M. MULOT, Président de l'association «Roc et Falaise» nouvellement créée, sollicitant une subvention pour l'année 1986. Il rappelle qu'une convention a été signée avec cette association qui a pour but d'organiser et de promouvoir la pratique de l'escalade. Il indique qu'il y aurait lieu d'accorder une subvention exceptionnelle de démarrage de 5 000 F à cette association.

Accord du Conseil à l'unanimité.

*** Travaux V.R.D. Résidence Personnes Agées, Musée :**

M. le Maire indique au Conseil qu'il y a lieu de passer un marché d'ingénierie et d'architecture avec M. SABRAN, Architecte chargé de la construction de la Résidence pour Personnes Agées et du Musée, pour les travaux de voiries et réseaux divers (V.R.D.). Il demande au Conseil de se prononcer.

Accord du Conseil à l'unanimité.

*** Bibliothèque : demande de subvention Etat pour acquisition de 2 vitrines**

M. le Maire informe le Conseil qu'il est possible de bénéficier d'une subvention de l'Etat pour l'acquisition de vitrines destinées à la présentation de livres ou d'objets de valeur. Il propose l'acquisition de 2 vitrines pour un montant TTC de 10 116,58 F, dès la notification de la subvention par le Ministère de la Culture.

Accord du Conseil à l'unanimité.

*** Passage public d'accès à l'Ecole de la Baume par le lotissement du Couvent :**

M. le Maire indique au Conseil que lors de la réalisation de l'Ecole de la Baume, il avait été demandé à M. PARRAUD Robert la cession d'une bande de terrain de 33 m² en vue de l'aménagement d'un passage public d'accès à l'Ecole de la Baume par le lotissement du Couvent. Il avait été convenu que M. PARRAUD cèderait ces 33 m² de terrain au franc symbolique et que la Commune ferait en contrepartie les travaux de clôture nécessaires à la délimitation du passage piétons étant entendu que M. PARRAUD conserverait un droit de passage pour desserte de son terrain.

Ces accords ont été réalisés mais non concrétisés par un acte notarié. Il y a donc lieu de régulariser cette situation. M. le Maire demande l'avis du Conseil, qui donne son accord à l'unanimité.

*** Régularisation parcelles cadastrées AS 943 et AS 941 :**

M. le Maire expose au Conseil que suite à une erreur de dessin lors de la réfection cadastrale, une partie du domaine public (actuellement cadastrée Section AS 943 et 941) a été attribuée à tort à M. MICHEL Léonce et qu'il y a lieu de procéder à la rectification de cette erreur. Pour ce faire, M. MICHEL Léonce a accepté de céder à la Commune au franc symbolique les parcelles cadastrées AS 943 pour 9 m² et 941 pour 11 m² afin qu'elles soient restituées au domaine public. M. le Maire demande l'avis du Conseil sur cette régularisation.

Accord du Conseil à l'unanimité.

*** Demande de subvention fermeture des préaux Ecoles de la Baume et du Thor :**

M. le Maire rappelle au Conseil que la fermeture des préaux des écoles du Thor (primaire et maternelle) et de la Baume a été demandée par les Conseils d'Ecoles. Ces aménagements permettant ultérieurement leur transformation en salle de classe en cas d'augmentation des effectifs. Il informe le Conseil qu'il est possible d'obtenir une subvention du Conseil Général pour financer en partie ces travaux et propose d'en faire la demande et de prévoir la réalisation au prochain budget si la subvention est accordée.

Accord du Conseil à l'unanimité.

*** Logement Parc Massot Devèze :**

M. le Maire informe le Conseil que le logement du Parc Massot-Devèze occupé par M. MEVOLHON Claude sera libéré à compter du 1er mai 1986. Il indique qu'il y a lieu désormais d'annuler l'arrêté du 19/9/84 attribuant l'appartement par nécessité de service à M. MEVOLHON.

Il demande l'avis du Conseil, qui donne son accord à l'unanimité.

*** Adhésion à l'association des Amis d'Entrepierres :**

M. le Maire rappelle au Conseil la création de l'Association des habitants d'Entrepierres riverains du Rieu et Amis. Cette association a pour objet la protection de sites, de l'environnement et la qualité de la vie sur la Commune d'Entrepierres. Afin d'aider cette association à remplir son but, M. le Maire propose d'y adhérer.

Accord du Conseil à l'unanimité.

*** Pépinières d'entreprises :**

M. le Maire rappelle au Conseil la réunion qui s'est tenue le 7 février 1986 en Mairie, au sujet de la création d'une pépinière d'entreprises.

La grande majorité des conseillers municipaux présents s'est montrée favorable à cette initiative du Commissariat au Développement des Alpes du Sud. La localisation de Sisteron s'impose pour des raisons géographiques. Le but est d'offrir aux futurs chefs d'entreprises des services concrets : téléphone, secrétariat, locaux, pour pouvoir lancer leurs entreprises. L'Agence pour le développement des Alpes du Sud (ASD) dont le Maire est administrateur, prend à sa charge les dépenses de personnel, de promotion, de publicité et demande à la commune la mise à disposition des locaux. Il s'avère que la commune pourrait mettre à la disposition de l'ASD les locaux de M. LIEUTIER à l'ancien abattoir du Gand, qu'elle a l'intention d'acquérir. Il demande l'avis du Conseil sur le projet de création de la pépinière d'entreprise.

Le Conseil adopte ledit projet par 26 voix POUR et 1 abstention. Pour ce qui concerne la mise à disposition des locaux, M. le Maire propose au Conseil la signature d'un contrat temporaire avec M. LIEUTIER.

*** Convention pour servitude de passage EDF :**

M. le Maire expose au Conseil l'obligation pour EDF de créer une nouvelle ligne M.T. 20 Kw B.T., alimentation du poste bas de poteau «Coudoulet». Pour ce faire, il est nécessaire de passer sur les propriétés communales. M. le Maire demande au Conseil de se prononcer sur cette affaire.

Accord du Conseil à l'unanimité.

* Dans le cadre de la politique de promotion de Sisteron, il a été décidé de signer un contrat avec Radio Lavande, ce qui permettrait d'avoir une série d'émissions de promotion de la ville de Sisteron durant l'année. Cette Radio couvre le département et une partie des départements voisins. Il demande l'avis du Conseil sur ce sujet.

Ce dernier donne son accord par 21 voix POUR et 6 abstentions.

*** Convention d'assistance technique Lycée Paul Arène :**

Ce jour-là, M. BREMOND accompagné de Mme CLAVELIN s'est rendu à la Région pour discuter de ces problèmes avec les services du Conseil Régional. Il fait donc le compte-rendu de sa visite :

En ce qui concerne l'assistance technique du Lycée Paul Arène, dans le cadre de la décentralisation, la commune avait le choix :

- soit conserver l'assistance technique au niveau de la Mairie
- soit laisser l'assistance technique aux services de la D.D.E.

Renseignements pris au niveau des départements 04 et 05, la plupart des établissements scolaires laissent leur assistance technique à la D.D.E. Il semble donc plus judicieux, après l'avis du chef de l'établissement de confier cette assistance technique aux services de la D.D.E.

Pour ce qui concerne l'utilisation du gymnase par les associations sportives, des négociations tripartites ont eu lieu entre la Région, le Lycée et la Mairie. Le Proviseur du Lycée avait donné l'autorisation d'utiliser le gymnase en dehors du temps scolaire moyennant 2 heures de ménage par jour, il s'est avéré avec le temps que ces 2 heures n'étaient pas suffisantes et que cela revenait trop cher.

Alors le système à adopter est le suivant : le Lycée assurerait l'entretien du gymnase et percevrait en compensation une redevance.

Concernant le Centre Médico-Scolaire qui s'est installé dans les locaux du Lycée, il avait été demandé à la Mairie de le déplacer. Après consultation de M. le Préfet, il s'avère que ces locaux doivent rester au niveau du Lycée. Une solution peut être envisagée pour des raisons de commodité (accès direct sur l'extérieur), celle de déplacer le Centre Médico-Scolaire tout en restant dans l'enceinte du Lycée.

*** Délibérations comptabilité :**

M. le Maire donne connaissance des délibérations à prendre au niveau comptable et demande l'avis du Conseil.

Celui-ci donne son accord à l'unanimité.

• QUESTIONS :

- MM. REYNAUD et GIRAUD demandent si dans le cadre de l'utilisation du gymnase du Lycée par les associations sportives la Mairie doit payer une cotisation au Lycée. Il leur est répondu oui, pour l'instant.

- M. REYNAUD demande à ce que les heures d'ouverture de la Halte-Routière soient réexaminées. Il lui est répondu que pour l'instant le système employé est le même que celui qui existait avant. Le nouveau système d'horaires interviendra dès l'application de la nouvelle convention, c'est-à-dire début Mai.

- M. RIBES remercie la Municipalité au nom du Proviseur du Lycée et en son nom personnel pour le prêt de l'estafette qui permettra aux professeurs du lycée de descendre des décors pour une exposition à Marseille.

- M. BRUNET évoque le problème de la circulation au centre ville. Il serait bon que la circulation puisse être ralentie.

- M. MALGAT évoque le problème de la sortie de l'autoroute.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

© VILLE DE SISTERON

RICHAUD Georges

TÉLÉVISION ÉLECTRO MÉNAGER

15, Avenue Paul Arène - Tél. 92.61.13.62 - Sisteron

★ La Maison des Grandes Marques ★

Téléviseurs SCHNEIDER, THOMSON, PHILIPS
Ménager THOMSON, MIELE, THERMOR

—— Service après-vente — Crédit ——

ARNOLD TOUBEIX AU MAS DU PLANTIER

La passion et l'enthousiasme dans la sobriété et la précision

«» «» «» «» «» «» «» «» «» «» «» «» «» «» «»

Michel BENEDETTI et Arnold TOUBEIX lors du vernissage

Peindre des natures mortes ne signifie pas renoncer à tous sentiments. Ce style d'expression picturale nécessite tout d'abord un sens profond de l'harmonie, procure la joie des formes et des couleurs étroitement associées dans la recherche de la perfection. Aussi peut en préjuger que le peintre y apporte outre son savoir, son don du dessin et de l'utilisation de la lumière, une passion qui est au demeurant indispensable à la réalisation de toute oeuvre d'art.

C'est ce que le spectateur averti aura ressenti à l'occasion du vernissage de l'exposition Arnold TOUBEIX qui a eu lieu dernièrement au Mas du Plantier.

Une fois encore il faut rendre en premier lieu hommage au discernement de Michel BENEDETTI et Françoise AUBRY qui ont su découvrir ce nouveau talent, installé depuis peu dans la région et qui réalisait là sa première exposition. Connu au nord de la Loire pour avoir souvent exposé sur la côte Normande, TOUBEIX n'avait jamais encore présenté ses toiles aux amateurs d'art de la région. Et ils ont été très nombreux à venir constater que sa réputation de perfectioniste son sens de l'équilibre, de l'utilisation des couleurs et de la lumière, n'étaient pas usurpés.

Dans tous les domaines qu'il aborde TOUBEIX rejoint les plus grands. Ses natures mortes sont d'une luminosité qui transporte alors que ses paysages bénéficient d'une touche si fine qu'ils font irrémédiablement penser à COROT. Même si en d'autres genres les comparaisons sont à banir, ici elles s'imposent tant il est vrai que la perfection est rare.

Mais au delà de son oeuvre c'est le peintre qui est encore plus passionnant grâce au regard émerveillé d'enfant qu'il jette sur le monde. Bientôt installé à Forcalquier il ressent déjà notre région et la vit par toutes les pores de sa peau. Sa sensibilité est telle que chaque toile est une aventure recommencée et c'est à ce titre qu'on ne peut pas parler de métier en ce qui le concerne.

D'ailleurs à chaque occasion il apporte une note de fantaisie à ses natures mortes qui ont toute une histoire. C'est même une histoire d'amour entre TOUBEIX, les objets, leurs formes et les couleurs.

Quant aux paysages ils bénéficient du talent intimiste du peintre sans manquer de prendre quand son humeur s'élève vers d'autres sommets, des proportions envoutantes.

Cette exposition est un peu une auberge espagnole ; chacun y trouve tout ce qu'il y apporte avec en prime, en guise de cadeau de la maison, le talent éprouvé d'un peintre qu'on aura plaisir à suivre dans sa recherche picturale dans le cheminement de sa passion de la couleur et de la pefection des formes. Une visite ne peut que réjouir les yeux et le coeur.

Précisons que l'exposition TOUBEIX est ouverte jusqu'au 4 mai au Mas du Plantier à Bevons.

ANNONCE LÉGALE

SUD-EST CONSEILS
78, Rue d'Alembert
38000 GRENOBLE

«IMPRIMERIE SEGOND»
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 40 000 F.
Siège Social à Digne (A.H.P.)
Lotissement Saint-Christophe
R.C.S. DIGNE B 323.980.946
SIRET : 323.980.946.00012 - 5110

AUGMENTATION DE CAPITAL

Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Mars 1986, enregistrée à DIGNE, le 15 Avril 1986, Folio 56, Numéro 173/2 : Augmentation du capital social d'une somme de 80 600 Francs par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société, pour le porter à 120 600 Francs, par la création de 806 parts sociales nouvelles de cent francs chacune, numérotées de 401 à 1 206.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne Mention

40 000 Francs divisé en 400 parts sociales de cent francs chacune, entièrement souscrites et libérées

Nouvelle Mention

120 600 Francs divisé en 1 206 parts sociales de cent francs chacune, entièrement souscrites et libérées.

LA GERANCE

OFFICE DE TOURISME DE SISTERON

Programme des sorties de la journée organisées avec les autocars Payan.

★ Dimanche 11 Mai ★
Bouillabaisse à Auriol

★ Mardi 13 Mai ★
Marché de Cunéo en Italie

★ Dimanche 6 Juillet ★
Auduze. St Jean du Gard

★ Dimanche 20 Juillet ★
Les Gorges du Verdon

★ Mardi 22 Juillet ★
Marché de Cunéo en Italie

★ Samedi 26 Juillet ★
Sortie de 2 jours à Chamonix

★ Dimanche 3 Août ★
Le Corso de la Lavande à Digne

★ Lundi 4 Août ★
Corso de la Lavande à Digne (Nocturne)

★ Dimanche 24 Août ★
Lamastre et le train du Vivarais

★ Mardi 2 Septembre ★
Marché de Cunéo en Italie

★ Dimanche 7 Septembre ★
Le Vercors

Renseignements et inscriptions Office de Tourisme de Sisteron, Tél. 92.61.12.03

ROC et FALAISES

★★ ★★ ★★ ★★

Présentation d'activités et informations générales sur ROC et FALAISES

le Lundi 5 Mai à 18 h 30

salle Jean JULIEN à la Baume

Toutes les personnes désirant obtenir des renseignements complémentaires sur cette association sont invitées à participer à cette réunion.

Pour tout renseignement : M. MULOT Régis, 8 Rue St Dominique, 04200 SISTERON Tél. 92.61.42.58

FOYER-CLUB DES CAPUCINS

★•★★•★★•★★•★★•★

Plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes en ce dernier Dimanche d'Avril pour effectuer un voyage «visuel» à travers nos belles Alpes de Haute-Provence.

En effet, M. HUGUET, Photographe en notre ville, avait eu la gentillesse de réunir pour nous de très belles diapositives qu'il nous a projetées et musicalées.

Ce fut d'abord «la transhumance de la Provence au Queyras» si chère à nos poètes provençaux qui nous permit d'admirer la beauté de nos alpages au printemps avec la montée des troupeaux, puis en fin d'été sous les toujours verts sapins la descente vers les bergeries pour hiverner, avec le bon sourire du traditionnel berger alpestre et barbu.

De superbes paysages des gorges sauvages du Guil aux calmes prairies, défilèrent tour à tour devant nos yeux ravis, en accompagnement musical de la célèbre symphonie pastorale de BEETHOVEN.

Le triomphe de la couleur fut sans consteste le plateau de Valensole avec la floraison de nos belles lavandes en harmonie avec le bleu du ciel et le jaune du soleil des graminées. On apprécia également le coupage des lavandes avec la machine et par contraste les lavandes coupées manuellement, avec comme toile de fond les célèbres Quatre Saisons de Vivaldi.

Vinrent ensuite les Gorges de la Méouge avec ses blanches cascades et sa luxuriante végétation au printemps et en automne, si lumineux dans nos montagnes, avec les chatoyantes couleurs des différents feuillages, illuminées par le rouge ardent du Sumac. Avec la musique de Pachelbel, nous étions très près par la pensée du grand frère du Verdon.

De nombreuses questions furent posées à M. HUGUET, notamment sur la transhumance entre autre, et des explications furent demandées et surtout pour le temps consacré à ce très beau reportage.

De chaleureux applaudissements remercièrent M. HUGUET, félicité par Mme MARTIN, vice-présidente et Mme TARDIEU, représentant Monique MEILLAT, excusée, d'avoir fait évader pour un après-midi, loin des soucis quotidiens tous nos amis.

ÉTAT CIVIL
du 21 au 25 Avril

NAISSANCES

- *Laurent Georges Gérald, fils de Patrick MANZAGGI et de Danielle DUSSERRE-BRESSON, domiciliés à Sisteron*
- *Alexandre Ivan, fils de Richard MAINGUENAUD et de Françoise MURE, domiciliés à EOURRES (H.A).*
- *Margarette Marie Danielle, fille de Jean-Marie RUBIO et de Jocelyne BLANCHET, domiciliés à LACHAU (Drôme)*

DÉCÈS

- *Suzanne Germaine ROUJOU veuve SUIRE, 75 ans, domiciliée à Sisteron*
- *Odette Marguerite Marie SAUVAYRE, 68 ans, domicilié à Sisteron.*
- *Benedetto CHECCONI, 91 ans, domicilié à Volonne.*

FOOTBALL CORPORATIF

°•°•°•°•°

Samedi 26 Avril 1986 à partir de 15 h 30 au Stade Pierre LANZA à Sisteron ont lieu les Demi-Finales du District des Alpes entre les sélections de Digne, Gap, Manosque et Sisteron du Football Loisir (Corpos).

Cette manifestation sportive a été reportée au SAMEDI 3 MAI 1986 aux mêmes heures à cause du mauvais temps.

Un apéritif clôturera cette journée à laquelle vous êtes cordialement invité.

LE BUREAU

Contre la décharge d'ATOCHEM, LE TEMPS PRESSE

Cela fait sept mois que la population d'Entrepierres Vilhosc et son comité de défense luttent contre l'installation, sur leur territoire, d'une décharge où Atochem viendrait déverser ses boues.

Malheureusement, en haut lieu, tout est fait pour étouffer au maximum l'affaire et endormir les futures victimes en leur demandant d'attendre patiemment la fin de l'enquête d'utilité publique.

Naturellement, aucun notable n'a osé dire qu'il était pour la décharge. Mais nombreux sont ceux qui essaient d'entretenir l'attentisme dans la population.

Or le temps ne travaille pas contre la décharge. Au contraire il permet à tous ses partisans, le trust Atochem en tête, de manoeuvrer pour que l'usine ait le droit de déverser ses boues à Entrepierres au mépris de la santé de la population.

Quant à Monsieur le Préfet, aux ordres du gouvernement, lui-même aux ordres des trusts, il est là pour entériner cette décharge.

A ce jour, seuls deux conseils municipaux riverains de la décharge se sont prononcés contre : ceux d'Entrepierres et de Salignac.

Au conseil Général, un seul groupe, par la voix de M. GIRARDOT, s'est clairement prononcé contre la décharge : le groupe communiste.

Quelques élus, à tire personnel, se sont également prononcés contre : MM. SPAGNOU, BOETTI, CABANNES, ROCA, TARDY.

En tous cas, nous sommes loin d'une majorité. Or il serait grand temps que tous les groupes du conseil général prennent clairement position afin que la population sache sur qui elle peut compter pour défendre son droit à la santé très menacée par cette décharge.

Mais seule une pression populaire accrue obligera tous les groupes à répondre sans ambiguité et donnera à réfléchir à M. le Préfet qui sera bien obligé d'en référer à ses supérieures.

Evelyne AILHAUD

© VILLE DE SISTERON

MUTECO la mutualité économique

- CHIRURGIE
  - Prise en charge du ticket modérateur
  - Libre choix de l'établissement et du praticien
- HOSPITALISATION MÉDICALE : Prise en charge du ticket modérateur
- FORFAIT HOSPITALIER à 100 % pendant 90 jours
- MALADIE : Remboursement à 100 % de tous les soins pris en charge par la Sécurité Sociale
- COTISATIONS TRIMESTRIELLES (complément. S.S.)

- de 50 ans .. 210 F ★ 50 à 60 ans .. 315 F ★ + de 60 ans .. 420 F

caisse chirurgicale et médicale mutualiste des alpes

SISTERON : place de la république, tél. 92.61.07.71 ★ **DIGNE :** rue a. richard, tél. 92.31.13.43

UN ÉVÉNEMENT

La gare de Mison a repris du service

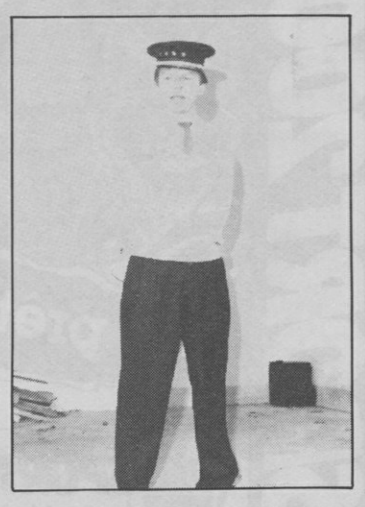

Photo R. BRIOIS : Yves JAMET Chef de Gare

Fermée depuis 1970 ou tout au moins n'étant plus considéré comme un point d'arrêt entre MARSEILLE et VEYNES, la petite gare de Mison connaissait il y a quelques jours une grande animation avec la venue des enfants de la commune de FENDEILLE Aude, reçus par les écoliers de MISON, mais surtout un arrêt du train en gare.

M. Yves JAMET chef de gare avait pour la circonstance revêtu son uniforme et coiffé sa casquette et le coeur des habitants s'est mis à battre quand le convoi a stoppé vers 19 h 15 à la pendule du bâtiment (elle fonctionne toujours !)

M. GAY Maire, entouré de ses conseillers, accueillait le groupe sur le quai et M. JAMET, ému, donnait le départ du train en espérant que prochainement un autre fait puisse permettre à la petite gare de MISON de connaître encore un regain d'activités.

Ici Mison ! ici Mison, la gare est ouverte !

DURANCE-AUTO

= = Éric Bourdet = =

Zone Artisanale - 04200 PEIPIN

Tél. 92.64.33.90

carrosserie ★ peinture ★ mécanique

VENTE

Pièces détachées d'occasion
– TOUTES MARQUES –

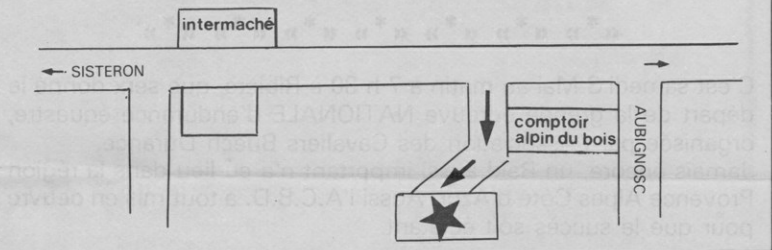

SECRÉTARIAT - DACTYLO

==== SERVICE ====

★★ *EFFECTUE* ★★

Tous travaux de dactylographie, Tenue de Secrétariat (courrier - classement - relances clients mise à jour de documents - etc..)

TARIF INTÉRESSANT - FORFAIT
CONTACTEZ-NOUS AU : 92.61.19.35

LE FOOTBALL MISONAIS CHANGE DE STRUCTURE

Depuis sa création en Juin 1983, l'activité football à Mison est étroitement liée au Foyer Culturel et Sportif du village, puisqu'il s'agit tout simplement d'une section dudit foyer. Cette situation va durer encore quelques jours... le temps que le championnat actuel se termine. (Le 27 Avril avec Mison - Mallemoisson).

En effet, le Conseil d'administration du Foyer ayant voté en Juillet 85 ; à la quasi-unanimité, l'exclusion de la section football, celle ci s'est constituée en Association Loi 1901. Le dernier journal officiel annonce, ainsi la naissance du Football Club Misonnais, déclaré à la Sous-Préfecture de Forcalquier le 20 Février 1986 et enregistré sous le numéro 4160. Le Football va donc essayer de «voler de ses propres ailes» à Mison avec un Conseil d'Administration qui comprend globalement les dirigeants ayant animé la présente saison.

Il est à remarquer, pour ceux qui ont souvent tendance à confondre sport et politique, que se retrouvent dans cette équipe des personnes à opinions très diverses, qui n'ont qu'un seul objectif : faire vivre le football à Mison.

Cette équipe dirigeante bénévole a essayé de donner le meilleur d'elle même durant cette saison afin que nos footballeurs évoluent dans les meilleures conditions.

Tout n'a certes pas été parfait, loin de là, et il y a pas mal de choses qui doivent ête améliorées à l'avenir.

De plus elle a été souvent critiquée dans le dos par des gens qui pensent davantage à détruire qu'à réaliser. Nous espérons d'ailleurs que ces critiques auront le courage de se présenter lors de l'Assemblée Générale qui doit se dérouler le 16 Mai à 20 h 30, car c'est du dialogue que jaillissent les améliorations.

La saison 1986 - 1987 s'annonce donc un peu différente des précédentes, d'autant plus que nous avons maintenant la certitude de jouer au moins les matches retour sur le nouveau stade qui va bientôt voir le jour grâce aux efforts de la municipalité et aux diverses subventions qu'elle a su obtenir.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire que le Football Club de Mison se structure encore mieux, autant du point de vue dirigeants que joueurs.

Il est nécessaire que toutes les personnes qui aiment le football et leur village laissent tomber les querelles intérieures de clocher pour venir mettre une pierre à l'édifice.

De nombreux jeunes attendent la création d'une école de football que nous ne pouvons leur donner par manque de personnes pour s'en occuper. Car là encore, il ne suffit pas de parler pour que les choses se réalisent.. il faut agir et s'impliquer !

Alors Misonaises, Misonais, venez nombreux à l'Assemblée Générale du 16 Mai afin que la dernière née de nos associations puisse s'élever sur des bases stables et pour que nous puissions offrir à nos enfants une activité qu'ils attendent avec impatience.

Le Bureau

MAIRIE DE CHATEAU-ARNOUX

Alpes de Haute-Provence

DÉCÈS

- Etienne Charles WOLFF, 28 Mars 86 à Château-Arnoux

NAISSANCES

- *Salima RACHID, 8 Avril à Sisteron*
- *Cyril, Régis CARMONA, 7 Avril à Digne.*

AU GRENIER DE L'ETOFFE

CC St-Jean — 04160 CHÂTEAU-ARNOUX

TISSUS ★ VOILAGE - Bas le Bourget

Ameublement - Mercerie - Patron
Passementerie - Article Literie

Fermé Dimanche - Lundi ★ **Téléphone : 92.64.34.78**

RÉFLEXION SUR POLITIQUE == ET POLITESSE ==

Chaque échéance électorale crée le même manège de m etings - recrutement - réunions - où chacun des animateurs essaie de faire passer le message qu'il croit le meilleur : le sien. Rien de choquant dans la mesure où ces sentiments sont sincères et non dictés par des intérêts personnels - ne voit-on pas en effet, surgir des vocations et opinions aussi inattendues que contradictoires à quelques années d'intervalle.

Puis l'enthousiasme, l'ambition, le désir de réussir et de démontrer que l'on est effectivement le meilleur et le plus capable, pour oublier les principes élémentaires de la correction et du respect d'autrui. Tout est permis : on entre physiquement par courrier, pxr fil dans l'ambiance des familles, sans scrupule et sans se soucier si les préoccupations sont les mêmes pour les uns et les autres au même moment.

Que les qualités d'organisateurs ne soient pas annihilées par le sans-gêne que chacun condamne si fréquemment. Les règles de la politesse et de la courtoisie doivent être respectées dans notre société. D'ailleurs la diplomatie toujours en vigueur en est le reflet.

Allons ! que la facilité et l'agriculture des uns ne détruisent pas la quiétude des autres. D'autant que la fièvre passée, on se demande pourquoi tant de remue-ménage !! Réfléchissons : le message sera perçu avec d'autant plus d'intensité que de crédibilité qu'il aura été présenté dans le respect de la sensibilité des autres et de la courtoisie mutuelle.

Les nostalgiques de la morale.

Ou partez vous en vacances

Mer ou montagne ?
du pareil au même

= = = = = = = = = = = = =

Bientôt nos belles routes de France vous transporteront sur le lieu de vos rêves. Vous y croiserez bien arbitrés dans leurs belles citernes, acides, oxydes et autres gaz toxiques qui y circulent toute l'année. Pxrfois hélas, le camion qui les transporte se renverse. Le plus souvent la citerne tient le coup comme le 16 avril dernier, entre Montgenèvre et Briançon : les 20 tonnes d'oxyde d'ethylène ont pu être transférées sans trop de problèmes. Parfois, ça craque, comme près de Valence, début novembre où les 16 000 litres d'acides sulfo-nitriques répandus ont obligé le voisinage à fermer portes, fenêtres et volets pendant 24 h ou à Tallard, juste après Noël, lorsque 32 000 litres d'essence échappés d'un camion renversé se sont enflammés...

Selon le produit, la quantité, les conséquences de ces accidents peuvent être catastrophiques : ne nous étendons pas sur l'impact que peut avoir ce genre de «fuite» sur les touristes, précisément attiré dans les Alpes du Sud par la pureté de l'air, la beauté des paysages, l'environnement préservé.

Demandez donc aux pêcheurs et aux hôteliers bretons ce qu'ils en pensent : 8 ans après que se soit éventré l'Amoco Cadiz, ils n'ont toujours pas été indemnisés !

LES VERTS - Alpes du sud
Tél. 92.61.46.44

© VILLE DE SISTERON

CYCLO CLUB SISTERONAIS

★★ ★★ ★★

★★ 11 MAI ★★

Départ 7 h 30 : Sisteron - Château-Arnoux - Malijai - D8 et D12 - le Chaffaut - St Jurson Chateauredon - Chaudon - Norante - Col du Corobin - Digne - Les Grillons-Mallemoisson - Malijai - Volonne - La Baume - et retour sur Sisteron : **118 Km**

★★ 18 MAI ★★

Premier départ : Concentration du Val de Durance à Oraison 7 à 8 h pour les 100 Km

2e sortie : Sisteron - Ribiers - Barret les Bas - Séderon - Col de la Pigière - Les Omèrgues - St Vincent - Noyers sur Jabron - Sisteron **84 Km.**

★★ 19 MAI ★★

Départ 7 h 30 : Sisteron - Nibles - La Motte du Caire - Col de Sarraut - Gigors - Turriers - Col des Sagnes - Bayons - Plamensane - La Motte du Caire - Melve - Sigoyer - D.654 - D4 - Aérodrome de Vaumeilh - Pont de Fonbeton prendre Nationale 85 et retour sur Sisteron **93 Km.**

★★ 25 MAI ★★

Les randonnées sisteronaises pour tous les membres du Club

Départ : 6 h 00 : Sisteron - Le Thor - Valbelle - Pas de la Graille - Sommet de Lure - St Etienne les Orgues - Banon - Revest du Bion - Col du Négron - Col de la Pigière - Col de Macuègne - Barret de Lioure - Montbrun les Bains - Aulan - Col d'Aulan - Col de Mévouille - Villefranche le Château - Carrefour D546 et D542 (arrêt Buffet) Lachau - Col d'Araud - Salérans - Barret le Bas - Châteauneuf de Chabre - Ribiers - Sisteron - **182 Km.**

★★ 1er JUIN ★★

Les randonnées sisteronaises comptant pour la Coupe de Provence Contrôle de départ au Bar des Arcades de 5 h 30 à 9 h 00. Circuits **185 Km - 125 et 80 Km.** Les instructions seront données au départ.

BRAVO A LA BOULE SISTERONAISE

• =•= •• =•= • =•= •• =•= •

Photo R. BRIOIS : l'équipe organisatrice de SISTERON autour de Monsieur SPAGNOU.

Le 1er Challenge Daniel SPAGNOU Maire et Conseiller Général de SISTERON a été un succès grâce à l'organisation des hommes du Président RAVAUTE £ui ont accompli en la circonstance un tèavail remarquable.

48 équipes venues de toute la région avaient répondu présentes et les nombreux spectateurs ont assisté à des rencontres de qualité. Des équipes comme GIORDANENGO de MANOSQUE, COLONA de GAP, JOURDAN de SISTERON, LAFLEURde VOLX, participaient à ce 1er Challenge et il faut féliciter l'équipe victorieuse de MONETIER emmenée par MF RENO / DAVIN et SICURANI qui ont disposé de LAFLEUR facilement 13 à 7.

Le magnifique et très lourd challenge leur a été remis des mains de M. SPAGNOU et tout le monde s'est donné rendez-vous à l'année prochaine.

=★★= RUGBY =★★=
COUPE COMPLÉMENTAIRE DES ALPES

=*=*=*=*=*=*=*=*=*=*=*=

Cette Coupe est organisée par la délégation et concerne les équipes seniors.

Le règlement est celui de la F.F.R. sauf pour les remplacements où le nombre de joueurs remplacés est illimité.

La désignation des arbitres pour les rencontres sera assurée par M. MASSETTE.

Les feuilles de match lui seront adressées : M. MASSETTE, 1 rue de l'espérance, 04000 DIGNE
(les frais d'arbitrage seront supportés par le club qui reçoit).

Les clubs engagés sont : SISTERON, MANOSQUE, APT, GAP et SAINT-AUBAN (DIGNE ne pouvant participé en raison de leur qualification au championnat de France)

CALENDRIER DES RENCONTRES :

6.4.86 GAP - MANOSQUE

13.4.86 APT - SISTERON
MANOSQUE - SAINT-AUBAN

20.4.86 SISTERON - MANOSQUE
SAINT-AUBAN - GAP

27.4.86 GAP - SISTERON
MANOSQUE - APT

11.5.86 APT - GAP
SISTERON - SAINT-AUBAN

17.5.86 SAINT-AUBAN - APT

GRAND RAID EQUESTRE

«*» «*» «*» «*» «*» «*» «*»

C'est samedi 3 Mai au matin à 7 h 30 à Ribiers, que serx donné le départ de la grande épreuve NATIONALE d'endurance équestre, organisée par l'Association des Cavaliers Buech Durance.
Jamais encore, un Raid aussi important n'a eu lieu dans la région Provence Alpes Côte d'Azur. Aussi l'A.C.B.D. a tout mis en oeuvre pour que le succès soit éclatant.

Plus de 80 chevaux vont participer aux différentes épreuves. Et pour que le spectacle soit plus complet, deux raids pédestres seront confrontés aux chevaux sur 30 et 60 Km.

Un nombre important de spectateurs est attendu sur les différents passages, pour encourager ces valeureux sportifs. L'A.C.B.D. nous a indiqué les lieux accessibles en voiture où il est possible de suivre la course, il s'agit :

- le château de MISON, qui surplombe une grande partie du circuit,
- La SILVE de MISON
- le pont du Buech, à la sortie de RIBIERS
- Au village de RIBIERS où s'effectuent les contrôles vétérinaires.

A la fin de cette grande journée aura lieu la remise des prix vers 18 heures et elle sera suivie d'un apéritif d'honneur.

LE CLUB 4 × 4 LOISIRS DE SISTERON

Le Club 4 × 4 Loisirs de Sisteron met en place les derniers préparatifs pour leur sortie du «Tour de Haute Provence» qui se déroulera les 9, 10 et 11 Mai dans les alentours du Canton de Sisteron.
Au programme, trois jours de Randonnée qui mettront en valeur les points de vue pittoresque de notre région.
Pour les plus téméraires, des zones de trial, spécialement aménagées pour ne pas présenter de dangers, seront offertes aux concurrents et un trophée sera offert à l'issue du Challenge.
Il reste des places libres pour le «Tour de Haute Provence», alors, si cela vous tente, prenez contact avec le club au 92.61.03.17 H.B. ou bien au 92.61.02.52.

GRAND PRIX DE LA BEAUME

Le 10e Grand Prix Cycliste de la Beaume se déroulera le Dimanche 4 Mai et non pas comme le voulait la tradition du 1er Mai. Ce 10e grand prix a mis la Roue d'Or Sisteronaise sur le pied de guerre. Tous les dirigeants préparent cette compétition, réservée aux Seniors 2e, 3e et 4e catégorie ainsi qu'aux juniors 2e année. Rappelons que cette épreuve est inscrite au «Promotion» du célèbre Trophée des Alpes, remporté l'année dernière par Marcel PRUDHOMME, qui ouvrait d'ailleurs sa série de victoires sur le circuit de la Beaume.

Le départ sera donné à 14 h 30, les coureurs effectueront 40 tours de circuit, long de 2 Km. Les hommes forts du début de saison vont essayer de battre le record de l'épreuve, plus de 56 Km. Pour ce 10e anniversaire les organisateurs espèrent que le public sisteronais répondra présent et qu'il s'enthousiasmera comme chaque année tout le long du circuit. Dimanche se sera la fête.

TENNIS CLUB SISTERONAIS

*** *** *** *** *** ***

Dans le cadre du Jumelage SISTERON / HERBOLZHEIM, nous informons nos membres que le TENNIS CLUB SISTERONAIS rendra visite à son homologue ouest-allemand les **29, 30, 31/8 et 1/9/86.**
Les membres intéressés par ce déplacement sont priés de contacter M. ROMAN Alain (Tél. 92.61.00.58).
La date limite d'inscription est fixée au **31.07.86.**

FOOTBALL CORPORATIF

•• •• •• •• •• •• •• ••

	Pts	Jeux	G	N	P	BP	BC
GTME 1	27	18	3	4	11	29	63
GTME 2	27	20	3	2	15	23	83
SAPCHIM 1	50	20	15	/	5	56	25
SAPCHIM 2	35	17	9	/	8	51	29
MUNICIPAUX	51	18	16	1	1	88	29
SALARIÉS AGRICOLES	49	18	15	1	2	65	22
EQUIPEMENT	38	20	7	4	9	39	58
INTER	22	16	1	4	11	19	63
MOULLET	40	19	8	5	6	48	41
MONTLAUR	44	19	12	1	6	73	33
HÔPITAL	43	19	10	2	7	41	24
COMMERÇANTS	26	22	1	2	19	72	16

En suspens INTER - MOULLET
GTME I - SAPCHIM II

© VILLE DE SISTERON

RADIO LAVANDE EMET A NOUVEAU A SISTERON SUR 92.4 FM

★ RADIO-LAVANDE ★

=== PROGRAMME ===

LUNDI

5 h 00 : Les lèves tôt
6 h 30 : Flash Infos
7 h 00 : les titres Nice-Matin Alpes
7 h 05 : Météo, état des routes
7 h 10 : A.N.P.E. + K7 n° 1
7 h 20 : Communiqués locaux
7 h 30 : Infos Lavande Matin
8 h 00 : Les lèves tôt, suite
8 h 15 : C.C.M.M.A
9 h 00 : Flash Infos
9 h 03 : La Matinale
10 h 30 : Flash Infos
12 h 00 : Stéréo Musik
12 h 30 : Infos Lavande Midi
15 h 00 : Relax
16 h 00 : Flash Infos
16 h 03 : Relax
18 h 30 : Flash Infos
18 h 33 : La petite histoire du Jazz
20 h 30 : Les insomniaques

MARDI

5 h 00 : Les lèves tôt
6 h 30 : Flash Infos
7 h 00 : Les titres Nice-Matin Alpes
7 h 05 : Météo, état des routes
7 h 10 : A.N.P.E. + K7 n° 2
7 h 20 : Communiqués locaux
7 h 30 : Infos Lavande matin
8 h 00 : Les lèves tôt
8 h 15 : C.C.M.M.A
9 h 00 : Flash Infos
9 h 03 : La Matinale
10 h 30 : Flash Infos
12 h 00 : Stéréo Musik
12 h 30 : Infos Lavande midi
15 h 00 : Relax
16 h 00 : Flash Infos
16 h 03 : Relax
17 h 30 : Flash Back
18 h 30 : Flash Infos
18 h 33 : Starnight
20 h 00 : Les insomniaques
23 h 00 : Fin des Émissions, bande

MERCREDI

5 h 00 : Les lèves tôt
6 h 30 : Flash Infos
7 h 00 : les titres Nice-Matin Alpes
7 h 05 : Météo, état des routes
7 h 10 : A.N.P.E + K7 n° 3
7 h 20 : Communiqués locaux
7 h 30 : Infos Lavande Matin
8 h 00 : Les lèves tôt
8 h 15 : C.C.M.M.A
9 h 00 : Flash Infos
9 h 03 : La Matinale
10 h 30 : Flash Infos
12 h 00 : Stéréo Musik
12 h 30 : Infos Lavande Midi
15 h 00 : Relax
16 h 00 : Flash Infos
16 h 03 : Relax
16 h 30 : Megamix (Hits club)
18 h 30 : Flash Infos
18 h 33 : Megamix
20 h 00 : Les insomniaques
23 h 00 : Fin des émissions. Bande.

JEUDI

5 h 00 : Les lèves tôt
6 h 30 : Flash Infos
7 h 00 : Les titres Nice-Matin Alpes
7 h 05 : Météo, état des routes
7 h 10 : A.N.P.E. + K7 n° 4
7 h 20 : Communiqués locaux
7 h 30 : Infos Lavande Matin
8 h 00 : Les lèves tôt
8 h 15 : C.C.M.M.A.
9 h 03 : La Matinale
10 h 30 : Flash Infos
12 h 00 : Stéréo Musik
12 h 30 : Infos Lavande Midi
15 h 00 : Relax
16 h 00 : Flash Infos
16 h 03 : Relax
16 h 30 : Flash Back
17 h 30 : Rock Machine
18 h 30 : Flash Infos
18 h 33 : Rock Machine
19 h 30 : Les insomniaques
23 h 00 : Fin des émissions. Bande.

VENDREDI

5 h 00 : Les lèves tôt
6 h 30 : Flash Infos
7 h 00 : Les titres Nice-Matin Alpes
7 h 05 : Météo, état des routes
7 h 10 : A.N.P.E. + K7 n° 5
7 h 20 : Communiqués locaux
7 h 30 : Infos Lavande matin
8 h 00 : Les lèves tôt
8 h 15 : C.C.M.M.A
9 h 00 : Flash Infos
9 h 03 : La Matinale
10 h 30 : Flash Infos
12 h 00 : Stéréo Musik
12 h 30 : Infos Lavande midi
15 h 00 : Relax
16 h 00 : Flash Infos
17 h 30 : Flash Back
18 h 30 : Flash Infos
18 h 33 : Starnight
20 h 00 : Les insomniaques
23 h 00 : Fin des Émissions, bande.

SAMEDI

5 h 00 : les lèves tôt
6 h 30 : Flash Infos
7 h 00 : Les titres Nice-Matin Alpes
7 h 05 : Météo, état des routes
7 h 10 : A.N.P.E. + K7 n° 6
7 h 20 : Communiqués locaux
7 h 30 : Infos Lavande matin
8 h 00 : Les lèves tôt
8 h 15 : C.C.M.M.A
9 h 00 : Flash Infos
9 h 03 : La matinale
10 h 30 : Flash Infos
12 h 00 : Stéréo Musik
12 h 30 : Infos Lavande midi
13 h 00 : Horizon
14 h 00 : TOP 50
16 h 00 : Hollywood Music
17 h 00 : TOP 50
18 h 01 : Les insomniaques
18 h 30 : Flas Infos
18 h 33 : Les insomniaques

RADIO LAVANDE EMET EGALEMENT le Dimanche toute la journée

Philippe BELLANGER

TRAVAUX DE CHARPENTE
BARDAGE (INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR)
FAUX-PLAFONDS BOIS ET PLACOPLÂTRE
PARQUETS - MAISONS A OSSATURE BOIS

14, Rue du Gypse - Lot. Champourcin - 04000 DIGNE
Téléphone : 92.31.10.82 — DEVIS GRATUIT

Propriétaire du titre : M. Gérard SEGOND
Locataire gérant : Société de Presse et d'Edition des Alpes du Sud, S.A.R.L. au capital de 2.000 Francs dont le siège est : GAUBERT - 04000 DIGNE pour une durée de 50 années.
Gérant de la société : Monsieur Gérard SEGOND
Tirage : 1.750 exemplaires chaque semaine.
Commission Paritaire des Agences de presse N° 53442

TF1

★★★★★★ SAMEDI 3 MAI ★★★★★★
12.04 Emission : «Tournez ... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 La séquence du spectateur
14.20 Série : «La croisière s'amuse» (10/15) G. MacLEOD, L. TEWES
15.15 Dessin animé : «Astro le petit robot»
15.45 Tiercé à Vincennes
15.55 Temps X par I. et G. Bogdanoff
16.50 Série : «La dictée» avec V. GARRIVIER, C. SALVIAT
17.50 Trente millions d'amis
18.20 Auto-Moto
19.00 Les trois premières minutes
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 Film : «La rue des Miroirs» avec N. GARCIA, H. BENNENT
22.10 Droit de réponse
00.00 Une dernière
00.15 Ouvert la nuit : «les incorruptibles» «L'homme de main»

★★★★★ DIMANCHE 4 MAI ★★★★★
10.30 Le jour du Seigneur
12.02 Télé-Foot 1
13.00 Le journal à la une
13.25 Série : «Starsky et Hutch» (12/13) La randonnée de la mort
14.20 Les habits du dimanche
15.05 Sports dimanche, Moto
15.30 Tiercé à Longchamp
16.45 Scoop à la une
17.35 Les animaux du monde
18.05 Série : «Pour l'amour du risque» le taureau par les cornes (6/13)
19.00 7/7 le magazine de la semaine
20.00 Le journal à la une
20.30 Film : «Le trésor du pendu» avec R. TAYLOR, R. WIDMARK
21.55 Sports dimanche soir
23.00 Une dernière

★★★★★★ LUNDI 5 MAI ★★★★★★
12.02 Emission : «Tournez ... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 Série : «Dallas» (Ewing contre Ewing)
14.35 La maison de TF1
15.30 Film : «Angoisse»
16.58 La chance aux chansons
17.25 Série : «Le rendez-vous en noir» (6)
18.25 Mini journal
18.45 Feuilleton : «Santa Barbara» (49/80)
19.10 Jeunesse : «La vie des botes»
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.30 Film : «des gens sans importance» avec J. GABIN, F. ARNOUL, Y. ETIEVANT
22.10 Etoiles et toiles
23.10 Une dernière

★★★★★★ MARDI 6 MAI ★★★★★★
12.02 Emission : «Tournez ... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 Série «Dallas» (un nouveau départ)
14.35 Transcontinental
15.40 Infovision (reprise)
16.58 La chance aux chansons
17.25 Série : «Jo Gaillard» (n°1) (le complot) avec B. FRESSON, D. BRIAND,
18.25 Mini journal
18.45 Série : «Santa Barbara» (50/80)
19.10 Jeunesse : «La vie des botes»
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.30 Film : «Légitime défenxe» avec B. OGIER, B. FRESSON, J.M. BORY
22.05 Les enfants de la république
23.00 Une dernière

★★★★★ MERCREDI 7 MAI ★★★★★
12.02 Emission : «Tournez... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 Emission : «Vitamine» Invités du jour : «Les charlots»
16.00 Série : «Aux frontières du possible» avec E. ANDERSEN, P. VANECK
17.00 La chance aux chansons
17.25 Série : «Joe Gaillard» (2) (la peur)
18.25 Mini journal
18.45 Série : «Santa Barbara» (51/80)
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 Série : «L'ami maupassant» (aux champs)
21.35 Passé simple : «Ernst Junger»
22.35 Performances
23.05 Une dernière

★★★★★★ JEUDI 8 MAI ★★★★★★
12.02 Emission : «Tournez ... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 Série : «Dallas» (Traquenard)
14.35 Les animaux du monde
15.05 A votre service, avec le club TF1
15.25 Quarté en direct de Longchamps
15.35 «Tom grand coeur» avec J. OSMOND
16.58 La chance aux chansons
17.25 Film : «Joe Gaillard» (3) (le procès)
18.25 Mini journal
18.45 Série : «Santa Barbara» (52/80)
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 Intrigues : «La citadelle» (n°2/7)
21.40 L'enjeu

★★★★★ VENDREDI 9 MAI ★★★★★
12.02 Emission : «Tournez ... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 Série : «Dallas» (le piège)
14.35 Temps libres
16.00 Série : Alfred Hitchcock présente : «Arthur» avec L. HARVEY
16.25 Temps libre
16.58 La chance aux chansons
17.25 Série : «Joe Gaillard» (n°4) (Laura)
18.25 Mini journal
18.45 Série : «Santa Barbara» (53/80)
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 Ambitions
22.15 Série : «Arsène Lupin» avec G. Descrieres
23.10 Une dernière
23.35 Télévision sans frontières

A2

★★★★★★ SAMEDI 3 MAI ★★★★★★
12.00 A nous deux
12.45 Antenne 2 midi
13.25 Série : «Buck Rogers» (n° 5) (le surdoué) avec G. GERARD, E. GRAY
14.15 Récré A2
14.50 Les jeux du stade
17.00 Les carnets de l'aventure
18.00 Série : «Amicalement vôtre» (n° 5) 7 millions de livres avec T. CURTIS
18.50 Jeu : «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Le petit Bouvard illustré
20.00 Le journal
20.35 Grand prix eurovision de la chanson
23.20 Edition de la nuit
23.35 Les enfants du Rock, le concert qui compte

★★★★★ DIMANCHE 4 MAI ★★★★★
10.00 Récré A2 Dimanche
11.30 Entrez les artistes par Jacques MARTIN
12.45 Antenne 2 midi
13.20 Tout le monde le sait
14.30 Série : «les deux font la paire» (5)
15.20 L'école des fans
16.15 Le kiosque à musique
17.00 «L'espace d'une vie» (n° 2)
18.40 Stade 2
19.30 Feuilleton : «Maguy» (n°35) avec R. VARTE
20.00 Le journal
20.35 Film : «Enquêtes du commissaire Maigret» Maigret en meublé
22.05 Musiques au coeur
23.05 Edition de la nuit

★★★★★★ LUNDI 5 MAI ★★★★★★
12.08 Jeu : «L'académie des 9»
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Feuilleton : «Catherine» (n° 34)
14.00 Aujourd'hui la vie
15.00 Série : « » (4)
15.50 C'est encore mieux l'après-midi
17.35 Récré A2
18.00 Série : «Capitol» (n° 24)
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu : «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Le petit Bouvard illustré
20.00 Le journal
20.35 Film : «Les cinq dernières minutes» Nous entrerons dans la carrière
22.20 Série : «Le défi mondial»
23.10 Edition de la nuit

★★★★★★ MARDI 6 MAI ★★★★★★
12.08 Jeu : «L'académie des 9»
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Feuilleton : «Catherine» (n°35)
14.00 Aujourd'hui la vie
15.00 Série : « » (5)
15.50 C'est encore mieux l'après-midi
17.35 Récré A2
18.00 Série : «Capitol» (n° 25)
18.30 C'est la vie, 2e édition du journal
18.50 Jeu : «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Le petit Bouvard illustré
20.00 Le journal
20.35 doss. de l'écran : « » avec
22.10 Débat :« »
23.15 Edition de la nuit

★★★★★ MERCREDI 7 MAI ★★★★★
9.00 Récré A2 matin par Dorothée
12.00 Midi informations - météo
12.08 Jeu : «L'académie des 9»
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Feuilleton : «Catherine» (n°36)
14.00 Film : «pas frontières pour l'inspecteur»
15.30 Récré A2 mercredi, «Les schtroumpfs» «Petit René courageux» «les poupies», etc.
17.00 Terre des bêtes
17.35 Super platine par Jacky
18.00 Série : «Capitol» (n°26)
18.30 C'est la vie, 2e édition du journal
18.50 Jeu : «des chiffres et des lettres»
19.15 Le petit Bouvard illustré
19.35 Le journal
20.10 Football Finale coupe d'Europe
22.15 Moi je
23.15 Histoires courtes
23.35 Edition de la nuit

★★★★★★ JEUDI 8 MAI ★★★★★★
12.08 Jeu : «L'académie des 9»
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Feuilleton : «Catherine» (n°37)
14.00 Dédicace : Pierre PERRET
14.55 Film : «Le mystère des copains»
17.10 Récré A2
18.00 Série : «Capitol» (27)
18.30 C'est la vie, 2e édition du journal
18.50 Jeu : «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.37 Expression directe
20.00 Le journal
20.35 Film : « » avec
22.25 Planète Foot
23.30 Edition de la nuit

★★★★★ VENDREDI 9 MAI ★★★★★
12.08 Jeu : «L'académie des 9»
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Feuilleton : «Catherine»
14.00 Aujourd'hui la vie
15.00 Série : « »
15.50 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Récré A2
18.00 Série : «Capitol»
18.30 C'est la vie, 2e édition du journal
18.50 Jeu : «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Le petit Bouvard illustré
20.00 Le journal
20.35 Série : «Médecins de nuits» (n° 4) avec P. ROULEAU, C. ALLEGRET
21.30 Apostrophes
22.45 Edition de la nuit
23.00 Cycle : Aspects du cinéma soviétique «Alexandre Nevski» avec N. Tcherkassov

FR3

★★★★★★ SAMEDI 3 MAI ★★★★★★
14.30 Espace 3
14.45 la torche : Championnat de planche à voile
16.15 Liberté 3
17.30 Fraggle rock : «La société secretissime des pouxbas»
18.00 Télévision régionale à diffusion régionale
18.55 Croq'soleil et le secret des étoiles
19.15 Actualités régionales
19.55 Dessin animé : «Les recettes de gil et julie»
20.04 Disney Channel pour les tout-petits
20.35 Disney Channel pour les jeunes «Zorro» avec Guy WILLIAMS (n°58) «Davy Crockett» avec Fess PARKER
22.00 Soir 3
22.20 Feuilleton : «Dynastie» (n°116) avec J. FORSYTHE, L. EVANS

★★★★★ DIMANCHE 4 MAI ★★★★★
9.00 Debout les enfants : «Disney channel»
10.00 Mosaïque proposée par l'ADRI
12.00 D'un soleil à l'autre
14.30 Tour de corse (auto)
16.50 FR3 Jeunesse,
17.05 Jeu : «Génies en herbe» (n°28)
18.00 Décibels par Jean-Lou JANEIR
18.30 R.F.O Hebdo
19.00 Signes particuliers
20.04 Muppet-show, invité : Rita MORENO (6)
20.30 La puce et les géants (n° 2/3)
21.20 Aspects du court métrage français
21.55 Soir 3
22.30 Film noir : «L'introuvable» avec W. POWELL, M. LOY
00.00 Prélude à la nuit

★★★★★★ LUNDI 5 MAI ★★★★★★
16.07 Film : «trois valses» avec Y. PRINTEMPS, F. ELLYS
17.45 Loups, Bar et Cie
18.00 Télévision régionale à diffusion régionale
18.55 Croq'soleil et le secret des étoiles
19.15 Actualités régionales
19.35 Feuilleton : «L'homme au képi noir» (36/36)
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.04 les nouveaux jeux de 20 heures cette semaine à Epinal
20.35 Cycle : le cinéma français et les stars «Le Scorpio» (1972) avec P. SOFIELD B. LANCASTER, A, DELON
22.30 Soir 3
23.00 Boite aux lettres
23.55 Prélude à la nuit

★★★★★★ MARDI 6 MAI ★★★★★★
17.02 Série : «La mer buissonnière» (7/8)
17.15 Série : «Dynastie»
18.00 Télévision à diffusion régionale
18.55 Dessin animé : «Croqu'soleil»
19.15 Actualités régionales
19.35 Le 19 - 20 de l'information
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.04 Les nouveaux jeux de 20 heures
20.35 La dernière séance Film : «Fort massacre» avec J. McCREA, F. TUCKER
22.30 Soir 3
23.00 2e Film : «Tarantula» avec J. AGAR M. CARDAY, L. G CAROLL

★★★★★ MERCREDI 7 MAI ★★★★★
17.02 Feuilleton : «Zorro» (7/40)
17.30 D.A. : «Edgar, le détective cambrioleur»
18.00 Télévision à diffusion régionale
18.55 Dessin animé : «Croq'soleil»
19.15 Actualités régionales
19.35 Le 19 - 20 de l'information
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.04 Les nouveaux jeux de 20 heures
20.35 Pollen
21.35 Thalassa
22.20 Soir 3
22.45 Film : «Le batard$ avec G. KLEIN J. JEZEQUEL, B. FOSSEY
00.35 La Clef des nombres et des tarots

★★★★★★ JEUDI 8 MAI ★★★★★★
17.02 Thalassa, le magazine de la mer
17.30 Edgard, le détective cambrioleur
17.53 Speedy Gonzales
18.55 Croq'soleil et le secret des étoiles
19.00 le 19 - 20 de l'information
19.55 Les entrechats
20.04 Les nouveaux jeux de 20 heures
20.35 Film : «Fedora» (1978) avec W. HOLDEN, M. KELLER
22.20 Soir 3
22.45 Bloc-notes de F. MAURIAC (17/18)
23.20 La clé des nombres et des tarots

★★★★★ VENDREDI 9 MAI ★★★★★
17.02 Le parc régional du Luberon
17.30 Jeunesse : «Un naturaliste en campagne»
18.00 Télévision à diffusion régionale
18.55 Croq'soleil et le secret des étoiles
19.00 le 19 - 20 de l'information
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.04 Les nouveaux jeux de 20 heures
20.35 Série : «Histoires singulières» (3/13) et le mur s'écroula
21.35 Vendredi, magazine d'information
22.35 Soir 3
22.55 Espace Francophone
23.25 La Clef des nombres et des tarots

★ BULLETIN D'ABONNEMENT ★

NOM ..... *PRÉNOM* .....

Adresse : n° ..... *rue* .....

Ville ..... *Code postal* .....

Je désire m'abonner pour : ☐ 1 AN **125 F** ★ ☐ 6 MOIS **62,50 F**

sisteron-journal - mairie de sisteron - o42oo sisteron - tél. 92.64.34.96

© VILLE DE SISTERON

«Si vous voulez passer une PETITE ANNONCE»

Complétez la grille ci-dessous et retournez-la accompagnée du règlement à l'ordre de
SISTERON-JOURNAL - Mairie de Sisteron - 04200 SISTERON - Téléphone : 92.64.34.96

La ligne comprend 32 lettres, signes ou espaces
RENCONTRES - MARIAGES - OFFRES et DEMANDES D'EMPLOIS
BONNES AFFAIRES - AUTOS - MOTOS - CARAVANING - BATEAUX - IMMOBILIER - DIVERS - ETC...

La ligne : **10,00 F TTC** ★ DOMICILIATION AU JOURNAL : **+ 15 F** ★ ENCADRÉ : **20 F**
REMISES : 2 parutions 20 % — 3 parutions 25 % — 4 parutions 30 %

Semaine du .....
Total TTC .....
parution après paiement
☐ chèque
☐ Espèces

PERMANENCES au bureau du Tivoli tous les mardis et mercredis de 10 h à 12 h

DECOR 04200 VANNERIE
Peintures Papiers Peints
18, rue Droite SISTERON Tél. 92.61.01.93
Revêtements de Sols
DROGUERIE BONNET René

optique durance
PHILIPPE MARIN
opticien diplômé - rue des cordeliers
04200 SISTERON - Tél. 92.61.24.76
— TIERS PAYANT —

Charpente Couverture
★★ Maçonnerie ★★
DERBEZ Fres
= = Le Plan de la Baume = =
• 04200 SISTERON •
Téléphone : 92.61.43.85

RECOUVREMENTS DES IMPAYÉS
CABINET FABRY
1, rue de l'Eglise - 04190 Les Mées - Tél. 92.34.08.79
Pierre FABRY, licencié en droit, diplômé d'un institut de management, **mandataire plaidant** *auprès des Tribunaux de Commerce*
Pas de droit d'entrée, ni de contrat d'exclusivité, ni de provision préalable à payer.
Honoraires prélevés uniquement sur le montant récupéré de la créance.

AIDEZ-NOUS A AIDER
CROIX-ROUGE DE SISTERON
C.C.P. 526/13 C MARSEILLE

POUR INFORMATION

Le Comité de Jumelage Franco-Espagnol informe tous les Sisteronais qu'un voyage en autocar à Oliva sera organisé du 3 au 7 juillet, pour participer aux Fêtes annuelles de la ville jumelle :
MOROS Y CRISTIANOS avec hébergement dans les familles.

Les personnes intéressées par ce séjour sont priées de contacter :

Monique CHANA
92.61.03.99

Mme ROUDIL
92.61.05.86

Tous les sympathisants qui reçoivent les Espagnols d'OLIVA des Fêtes de Pentecôte seront inscrits en priorité.

PARTICULIER VENDS
TERRAIN
lotissement montagne de lure
A PEIPIN - 850 m²
s'adresser au journal qui transmettra

SURDITÉ
CAMAU
DIGNE SISTERON
Opticien diplômé E.N.O.M.
Les arcades. Tél. 92.61.15.60
04200 — SISTERON

PARTICULIER VENDS
TERRAIN
lotissement montagne de Lure
A PEIPIN - 1300 m²
s'adresser au journal qui transmettra

JEU N° 77

★ VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ? ★

Tous les samedis, notre photographe se rendra sur le marché de SISTERON et prendra des photos qui seront publiées une par une sur le journal. Suivant le temps, les photos seront prises dans des assemblées, réunions, galas ...

La première personne à se reconnaître sur le cliché gagnera 50 francs. Il suffit pour cela de se rendre à **«LA BOITE A MUSIQUE» - RUE DROITE — 04200 SISTERON** *et de se présenter à Monsieur BRIOIS avant le mercredi soir 18 heures au plus tard. Pour le jeu de cette semaine, Sisteron Journal a eu le plaisir d'offrir 50 Francs à une heureuse gagnante.*
Bonne chance pour le n° 77.

1986, CENTENAIRE DE ROBERT SCHUMAN
Le père de l'Europe

«L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait». Le propos a l'air modeste, débarassé de la rhétorique a laquelle on était habitué quand on parlait de l'Europe.
Lu par Robert Schuman, dans les salons du Quai d'Orsay, le 9 Mai 1950, cette petite phrase annonce pourtant la naissance de la Communauté Européenne. Le Ministre Français des Affaires Etrangères va, ensuite, définir une méthode qui, pour certains, peut paraître lente et pas très spectaculaire mais personnes, depuis 36 ans, ne l'a remplacée.
Le jour même, depuis Bonn, le Chancelier Ouest-Allemand Adenauer annonce l'accord de son pays à la proposition française qui a le mérite, précise-t-il, de «n'être pas faire de formules générales mais de suggestions concrètes qui reposent sur l'égalité des droits»
L'essentiel des 104 lignes lues devanbt plus de 200 Journalistes tient en une seule phrase : «par la mise en commun de productions de base et l'institution d'une haute Autorité nouvelle, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne et les pays qui y adhéreront, cette proposition rélisera les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix».
Tout est là : une méthode, des moyens et un objectif.... sans oublier la paix..
On a peine, en 1986, centenaire de la naissance de Robert Schuman, à se souvenir de cette véritable psychose des années 50 où la guerre était jugée inévitable. Sentiment nourri par l'absence de l'Europe dana la confrontation Est-Ouest qui, à cette époque battait sont plei. Cette guerre qui était déjà dans les esprits, il fallait la combattre avec les armes de l'imagination et changer, ainsi, le cours des évènements.
Le 9 Mai 1950, Robert Schuman propose aux Gouvernements de l'Ouest européen de déléguer une partie de leur souveraineté sur des questions bien précises et délimitées.
Derrière, la République Fédérale d'Allemagne, quatre autres pays : Belgique, Italie, Pays-Bas et Luxembourg réagissent favorablement à la proposition française, ceux-là même qui seront les pays fondateurs d ela CEE en signant les Traités de Rome et de Paris.
Depuis, les «Six» sont devenus «Douze», faisant de la communauté européenne un ensemble de 320 millions d'habitants. Renforcée géographiquement, la Communauté s'est également renforcée politiquement, notamment, grâce à l'election du parlement européen au suffrage universel et à la volonté, désormais affirmée, d'allers vers l'union européenne.

★ PETITES ANNONCES

★ ★ DIVERS ★ ★

VENDS salon 3 pièces. 2 fauteuils + canapé lit ORME rustique, très bon état. Tél. 92.64.38.06

Un Dalmatien vous attend au Chenil de Sisteron, Tél. 92.61.41.45

VENDS Lit ancien en noyer, 1800 Francs, Tél. 92.31.67.01. H.R.

VENDS 4 Jantes larges, 800 Francs, pour Sirocco et Volkswagen, Tél. 92.31.67.01. H.R.

Adopterai jeune chat chartreux, Tél. 92.68.04.53

VENDS 4 roues 505-504 PNEUS NEIGE dont 2 cloutés. Tél. H.B. au 92.78.62.94, le soir après 20 h au 92.34.07.63

★ BATEAUX ★

Particulier VENDS bateau TABUR 3 entièrement équipé + Cde Dist. siège + rem. avec treuil + mot. Mariner 9.9 cv. S'adresser au journal qui transmettra

★ IMMOBILIER ★

A VENDRE Sisteron, centre ville, appartement F5, 100 m², chauffage central indépendant. Tél. 92.61.02.51

LOUE Local à Sisteron, Entrepôt garage 130 m², Tél. 92.79.96.82.

★ VÉHICULES ★

VENDS 2 CV an 71, état de marche, Prix 3000 F., Tél. 92.61.28.27, H.R.

VENDS 304, 7 CV, AN 74, et 305 8 CV, AN 78, Tél. 92.61.16.60 H.R.

VENDS Yamaha 125 état impec. 14 000 Km, Pneu ar. neuf, Tél. 92.61.37.02.

URGENT VENDS J7 Diesel, AN 76, 4 000 F., Tél. 92.68.33.53, H.R.

VENDS 125 cm³ Enduro, K.T.M., Année 1985, 14.000 F, Tél. 92.31.03.18

LA ROUE D'OR SISTERONAISE

La Roue d'Or Sisteronaise et le Comité des Fêtes de la Baume informe tous les sportifs amoureux de la petite Rêne. Dimanche 4 Mai 1986, 10e grand prix cycliste du comité des fêtes sur le circuit de la chaumiane 45 tours de 2 Kms : 90 Kms. Course animateurs seniors, 2e, 3e, 4e catégorie et juniors 2e Dossars au podium. A partir de 13 h 30. Départ 14 h 30, Epreuve comptant pour le trophée des Alpes, importante participation. Il va y avoir du spectacle. VENEZ NOMBREUX

© VILLE DE SISTERON